

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

Nombre de membres
du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 38

· dont suppléé : 01

Membres représentés : 09

Votants : 47

Date de la convocation

11 décembre 2025

Secrétaire de séance :

Mme BERTOUX Julia

L'An DEUX MILLE VINGT CINQ, le DIX-SEPT DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Chirmont sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick, RAMON Marie-Gabrielle, PIOT Nicole, MESMIN Véronique

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, DESFORGES Christophe suppléant de DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, TEN Franck, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, WABLE Vincent, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

DURAND Pierre de PATRICE-BOURDELLE Christine, LECOINTE Jean-Noël de BLIN Nicolas, BEAUMONT Joël de CARON Hubert, COTTARD Yves de DESROUSSEAUX Éric, HEYMAN Christophe de CHANTRELLE Brice, DOVERGNE Alain de PREVOST Anne-Marie, RAMON Marie-Gabrielle de HECTOR Nicolas, MEGLINKY Philippe de PARENTY Vincent, MOURIER Francis de LEROY Jean-Maurice

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PREVOST Anne-Marie, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, DELANAUD Stéphane, GAWLIK Jérémy, LECONTE Yves-Robert, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, OLEON Jean-Jacques, CHANTRELLE Brice, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CARON Hubert, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

OBJET : TARIFS RASPE 2026

Rapport de M. Francis MOURIER, Vice-Président Eau – Assainissement - GEMAPI

Sur proposition du Conseil d'Exploitation RASP-Eau du 26 Novembre 2025,

La tarification à compter du 1^{er} janvier 2026 est proposée comme suit :

1. Prix de l'eau : part collectivité

➤ Pour les communes d'Ailly-sur-Noye, Aubvillers, Cottenchy, Dommartin, Fouencamps, Mailly-Raineval, Sauvillers-Mongival, Jumel, Guyencourt sur Noye

- Abonnement compteur diamètre 15mm (part fixe) : 38 € HT/an
- Abonnement compteur diamètre 20 mm à 30 mm (part fixe) : 74 € HT /an
- Abonnement compteur diamètre 40 mm (part fixe) : 148 € HT /an
- Abonnement compteur diamètre supérieur à 40 mm (part fixe) : 316 € HT /an

- Pour les communes d'Aubvillers, Ailly-sur-Noye, Fouencamps, Jumel, Guyencourt sur Noye, Mailly-Raineval, Sauvillers-Mongival
- Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 1,665 € HT /m³
- Pour les communes de Cottenchy, Dommartin :
- Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 1,797 € HT /m³
- Pour les communes de Berteaucourt-les-Thennes, Hailles, Hangard, Thennes, Moreuil, Hameau de Castel, Chaussoy-Epagny, Hallivillers, Lawarde-Mauger L'Hortoy, La Faloise :
- Prix m³ d'eau consommée (part variable) : 0.380 € HT /m³

2. Prix des services complémentaires

- Pour les communes en régie directe (Ailly-sur-Noye, Aubvillers, Cottenchy, Dommartin, Jumel, Guyencourt sur Noye, Fouencamps, Mailly-Raineval, Sauvillers-Mongival)

Prestations	
Branchement neuf eau potable	Sur devis
Dépannage fontainier / heure	67 €
Dépannage fontainier / heure (nuit, we, jour férié)	102 €
Frais de dossier (changement locataire, ouverture, fermeture compteur sans déplacement...)	26 €
Frais de déplacement (ouverture/ fermeture compteur, autres...)	69 €
Etalonnage compteur	Sur devis
Majoration à refacturer sur facture fournisseur en %	20,00%
Majoration pour EPCL, syndicats, communes à refacturer sur facture fournisseur en %	8.00%

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 39 Contre : 1-M. Blin, Abstentions : 7 – Mrs Lecointe, Desforges, Beaumont, Levasseur, Caron, Viollette, Hector), le Conseil Communautaire :

- Approuve les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2026 tels que détaillés ci-dessus,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Président Eau et Assainissement à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le ...22/12/2025.....

Affiché le 22/12/2025.....

**Fait et délibéré, le 17 DECEMBRE 2025
à HANGEST EN SANTERRE**

Le Président,


Alain DOVERGNE

